

Rapport annuel 2019

Mai 2020



Région
de Nyon

Edition et coordination :
Région de Nyon, Communication

Photo de couverture :
Vue aérienne de Tartegnin et Rolle, communes membres de la Région de Nyon

Crédits photos :
Région de Nyon, Zuberbuhler

Disponible sur :
regiondenyon.ch/rapport2019

Sommaire

Sommaire	3
Editorial	4
L'essentiel, d'un coup d'œil	5
Organes et outils	6
Mobilité	10
Territoire	14
Environnement	16
Economie	18
Tourisme	22
Culture	24
Sport	28
Communication	30
Glossaire	34

Recentrer les prestations sur les communes membres

Le rapport d'activité est l'occasion chaque année de mettre en exergue les nombreux projets pour lesquels l'association régionale est sollicitée, soit en termes de coordination intercommunale, d'investissements pour des infrastructures ainsi que dans le cadre de soutiens ponctuels ou réguliers à des activités touchant directement la population de nos communes. C'est bien là que réside le cœur du concept régional. Notre population vit, travaille, commerce, échange majoritairement dans le district qui l'accueille. Ce document démontre que les objets traités au niveau régional étendent pour chacune des communes de notre district leur capacité à répondre à leurs propres habitants.

Les rapports avec l'Etat sont à la mesure des enjeux dans un district qui réunit une population dont la capacité financière est supérieure à la moyenne vaudoise. Ils permettent par un effet de subsidiarité de s'assurer de la participation financière du Canton pour des politiques dont le niveau régional est reconnu. La marge d'amélioration reste substantielle dans les rapports avec l'Administration cantonale, en particulier pour que l'Ouest vaudois bénéficie pleinement de sa présence active dans l'agglomération du Grand Genève.

Le principe de la solidarité affirmée dans les statuts de la Région de Nyon nécessite idéalement une participation des 47 communes de notre district. Tel n'est pas le cas aujourd'hui et ne l'a jamais été depuis la création de l'association en 2004. En 2020, 41 communes cotisent à la Région, représentant 92'450 habitants sur les 101'850 que compte le district. Au niveau des investissements, 38 communes membres participent à leur financement. A l'aube du renouvellement pour une période de 5 ans du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN), le Comité de direction de la Région remercie toutes les communes qui

participent à l'effort collectif pour améliorer année après année le quotidien de notre population.

Eu égard à l'engagement de nos communes membres, les expériences vécues appellent la Région à concentrer ses efforts sur celles-ci, y compris sur le plan de l'accès aux prestations, à l'instar des logiques en vigueur dans toutes les associations.

La mise en place du DISREN pendant la législature précédente consacrée principalement à l'élaboration de cet outil financier novateur a provoqué une distanciation dans les relations entre les communes et la Région, tant sur le plan opérationnel qu'au niveau politique. C'est pourquoi la Région a poursuivi ses réflexions à travers le forum de février 2019, puis dès l'automne à l'interne de la structure, en interrogeant les objectifs, les moyens, l'organisation ainsi que les procédures propres à notre association. Ces réflexions se poursuivent en 2020.

Le Secrétariat a pris congé à la fin mars 2019 de son premier secrétaire général, Patrick Freudiger. Olivier Haener lui a succédé, reprenant les fonctions dès le 1^{er} avril. Le Comité de direction remercie vivement tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement au profit des communes membres et de leur population.



Gérald Cretegy
Président

L'essentiel, d'un coup d'œil

Organes et outils

Un nouveau secrétaire général a été recruté en 2019. Le Comité de direction a reçu la Commission de gestion du Grand Conseil : les élus cantonaux ont apprécié le DISREN, avec lequel cinq préavis ont été approuvés en 2019 au Conseil intercommunal. Le délibérant a également mis en place sa Commission des investissements régionaux.

Mobilité

Les bus nocturnes roulent depuis décembre : une nouvelle prestation aux habitants du district qui se concrétise après cinq années de travail. Une nouvelle ligne de bus transfrontalière Gex-Divonne-Nyon a été inaugurée au même moment. Ces mises en service coordonnées par la Région de Nyon poursuivent les efforts de la réorganisation des transports publics visant le report modal : depuis 2012, la hausse de la fréquentation atteint près de 64%.

Territoire

L'aménagement des quartiers des gares régionales en plateformes multimodales constitue un enjeu fort pour un district bénéficiant depuis décembre du Léman Express : la Région a collaboré en 2019 dans les projets de Coppet, Rolle, Nyon et Gland pour compléter les approches de ces lieux urbains. Le projet d'agglomération de 3^e génération du Grand Genève, auquel participe la Région, a reçu un coup de pouce des Chambres fédérales, qui ont relevé de 35% à 40% le taux de cofinancement.

Environnement

Les contrats corridors Vesancy-Versoix et Lac-Pied du Jura, soutenus par la Région de Nyon, ont respectivement atteint des phases de bilan et de mi-parcours. L'inauguration du Bois de Chênes a ouvert un nouveau lieu de pédagogie environnementale avec l'appui de la Région, qui a par ailleurs coordonné dans le district « La Nuit est belle », avec 28 communes participant à cette extinction de l'éclairage public pour sensibiliser la population à la notion la pollution lumineuse.

Economie

La Région de Nyon a conseillé plus de 50 entreprises en 2019 dans le cadre du développement économique. Le Prix à l'innovation a récompensé à hauteur de CHF 50'000 la société AgroSustain, basée à l'Agroscope de Changins, pour sa technologie qui réduit les déchets alimentaires.

Tourisme

Les démarches se sont poursuivies en vue de l'aménagement des parkings du col de la Givrine et un mandat a été engagé pour un espace d'apprentissage du ski de fond. Des projets ont été lancés pour un espace d'accueil touristique de part et d'autre de la route cantonale à Saint-George, ainsi que sur l'avenir de la station de Saint-Cergue.

Culture

Une convention de subventionnement liant l'Etat de Vaud, la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Fondation far° a été signée en novembre. La Région a ainsi soutenu 4 institutions et 41 projets culturels en 2019, pour un total de CHF 458'600. Elle a validé un cofinancement des travaux d'extension de l'Usine à Gaz. Le Prix artistique 2019 de la Région de Nyon a été remis à Daniel Roelli, pianiste d'Arzier-Le Muids.

Sport

La Région a accordé 11 soutiens dans le sport en 2019, pour un montant total de CHF 33'000. Elle a organisé la première édition des Mérites sportifs régionaux avec la Ville de Nyon et la Ville de Gland.

Communication

La Région a pu mesurer en 2019 les premiers résultats de la refonte de sa communication, comme une hausse de 165% des visiteurs après la mise en ligne du nouveau site internet. Elle a développé son soutien aux médias, consolidé ses promotions thématiques à caractère incitatif et identifié des indicateurs utiles à l'évaluation chiffrée de ses activités.

Organes et outils



Communes membres

La Région de Nyon comptait 42 communes membres de l'association au 31 décembre 2019, toutes représentées au Conseil intercommunal.

→ regiondenyon.ch/communes

 Annex-sur-Nyon	 Arzier-Le Muids
 Begnins	 Borex
 Bursinel	 Bursins
 Burtigny	 Chavannes-de-Bogis
 Chavannes-des-Bois	 Chésèrex
 Coinsins	 Coppet
 Crassier	 Duillier
 Dully	 Eysins
 Founex	 Genolier
 Gilly	 Gingins
 Givrins	 Gland
 Grens	 La Rippe
 Le Vaud	 Longirod
 Luins	 Marchissy
 Mies	 Mont-sur-Rolle
 Nyon	 Perroy

 Prangins	 Rolle
 Saint-Cergue	 Saint-George
 Signy-Avenex	 Tannay
 Tartegnin	 Trélex
 Vich	 Vinzel

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal (CI) est l'organe délibérant de la Région de Nyon. Il est constitué des représentants des exécutifs et des délibérants des communes membres.

Il s'est réuni à 5 reprises en 2019, acceptant 13 préavis déposés par le Comité de direction, 1 postulat, 1 motion et 2 interpellations : ces documents sont tous disponibles sur le site internet de la Région et peuvent être retrouvés par année, séance, thématique, responsable politique au Comité de direction (pour les préavis) ou membre du Conseil intercommunal (pour les postulats, motions et interpellations).

→ regiondenyon.ch/ci

Présidente

- Valérie Jeanrenaud
Burtigny

Vice-présidente

- Amélie Cherbuin
Coppet

Secrétaire

- Andres Zähringer (depuis août)
- Katherina Repond (jusqu'à juillet)

Comité de direction

Président



Gérald Creteigny
Syndic de Gland

Vice-président et responsable de l'Economie



Daniel Rossellat
Syndic de Nyon

Vice-présidente et responsable des Finances et des ressources humaines



Chantal Landeiro
Syndique de Le Vaud

Responsable de la Culture, du tourisme et des sports



Gérard Produit
Syndic de Coppet

Responsable de la Mobilité



Pierre Graber
Syndic de Saint-Cergue

Responsable de la Planification territoriale



Frédéric Mani
Syndic de Dully

Responsable de la Communication



Pierre-Alain Schmidt
Syndic de Mies

Responsable de l'Environnement



Gudrun Russig
Municipale à Signy-Avenex

Responsable des Investissements régionaux



Boris Mury
Municipal à Borex

Secrétaire du Comité de direction



Olivier Haener (depuis avril)
Secrétaire général de la Région de Nyon



Patrick Freudiger (jusqu'à fin mars)
Secrétaire général de la Région de Nyon

Le Comité de direction (CoDir) est l'exécutif de la Région. Il est composé de 9 membres élus par le Conseil intercommunal. Chacun d'entre eux assume un dicastère politique et la direction de son portefeuille de projets.

L'organe a siégé à 23 reprises en 2019 et soumis 13 préavis au Conseil intercommunal. Il a répondu aux sollicitations et invitations de plusieurs communes en les visitant. Il a par exemple saisi les occasions d'expliquer aux délibérants communaux le fonctionnement



Les députés de la Commission de gestion du Grand Conseil vaudois ont rendu visite à la Région de Nyon en novembre. Ils se sont intéressés au DISREN, un mécanisme innovant qui a recueilli leurs félicitations.

du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN), en vue de la mise en œuvre de la 2^e étape de ce mécanisme.

En novembre, il a reçu la Commission de gestion du Grand Conseil: les élus cantonaux se sont intéressés au Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise, qui a fait l'objet d'éloges de la part des parlementaires, de même que les différentes autres thématiques traitées par l'association de communes.

→ regiondenyon.ch/codir

Secrétariat régional

Structure

Le Secrétariat régional est l'administration de la Région de Nyon. Il gère le quotidien de l'association ainsi que ses projets. Il soutient les communes. Son fonctionnement est placé sous la direction du secrétaire général.

Afin d'optimiser les ressources, l'administration n'est pas organisée en fonction des dicastères politiques, mais structurée autour de trois pôles de compétences (l'équivalent de services) réalisant les décisions du Comité de direction et proposant des mesures. Chacun des trois pôles est ainsi le relai technique de plusieurs membres du Comité de direction.

En 2019, la structure du Secrétariat est restée stable, selon l'organigramme (cf. ci-après) mis en place l'année précédente.

→ regiondenyon.ch/secretariat

Ressources humaines

La relève au poste de secrétaire général a été menée en 2019, avec le départ à la retraite du titulaire à fin mars et l'entrée en fonction de son successeur début avril.

L'exercice a enregistré le départ de la responsable du Pôle socioéconomie, tourisme, culture et sport, de même que celui d'un collaborateur œuvrant dans le développement territorial et le sport.

Une nouvelle déléguée à l'environnement est entrée en fonction, à la suite du départ de la précédente titulaire. Une chargée de projets mobilité a été recrutée afin de reprendre une partie du cahier des charges du poste de délégué à la mobilité, à la suite du départ de son titulaire.

Un remplacement partiel a eu lieu pendant les mois d'un congé maternité.

Bien que considéré utile, le poste d'apprenti n'a pas été reconduit, en raison principalement du manque de ressources pouvant en assumer l'encadrement.

Au total, les effectifs de la Région sont restés stables, à 13 employés équivalents plein temps (EPT), dont 4,5 réellement à la charge des cotisations des communes membres.

Sur le site internet de la Région, une rubrique « Ressources humaines » a été inaugurée au mois de mai afin d'y regrouper les éventuelles offres d'emploi et permettre les candidatures spontanées.

→ regiondenyon.ch/rh

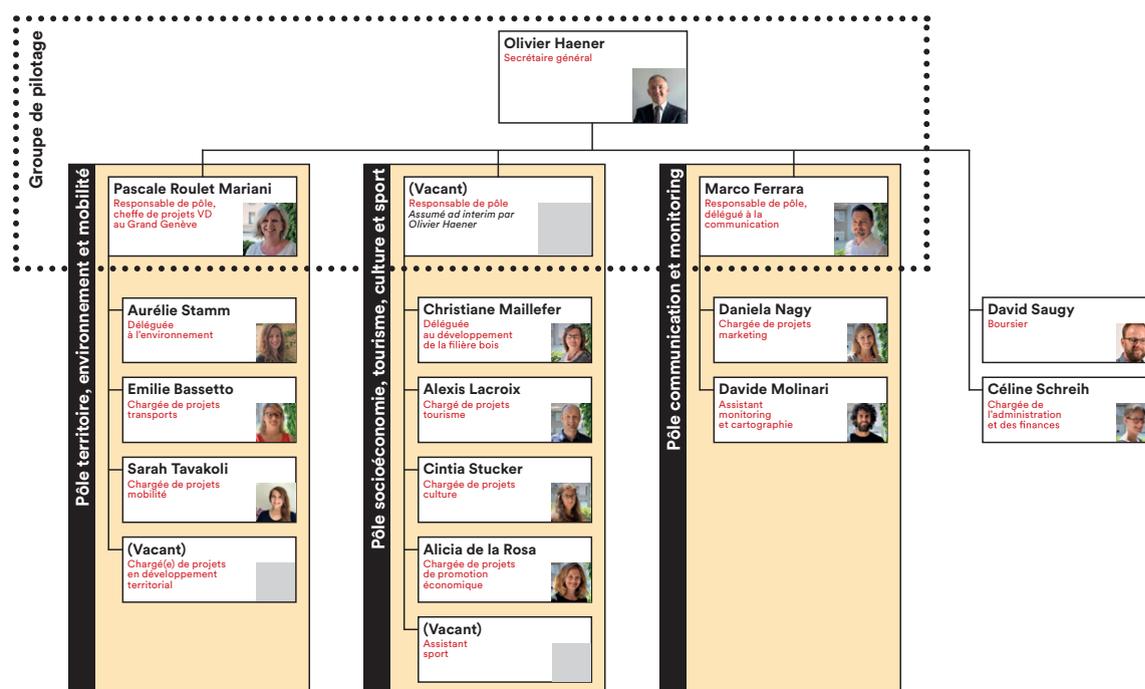
Dispositif d'investissement solidaire

Le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) est l'outil par lequel la Région de Nyon cofinance des infrastructures ou équipements d'intérêt régional.

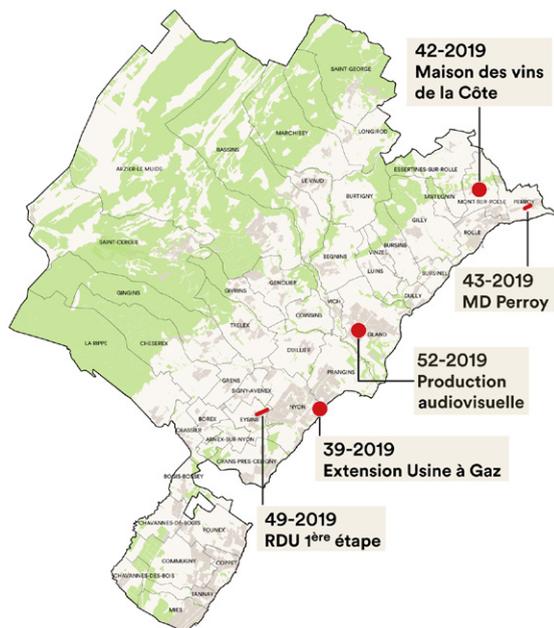
Au deuxième semestre 2019, une Commission des investissements régionaux (CoInv) a été mise en place à la suite de l'idée formulée en février au Forum sur la collaboration régionale et relayée au Conseil intercommunal par une motion. La CoInv est dévolue au suivi des projets financés via le DISREN: elle se prononce sur le respect des principes du dispositif et leur application. Elle a également pour tâche de préciser les critères de régionalité des projets.

Au cours de l'année écoulée, 5 préavis financés via le DISREN ont été soumis au Conseil intercommunal et approuvés par le délibérant. Ils concernent respectivement l'extension de l'Usine à Gaz à Nyon, la réalisation de la Maison des vins de la Côte à Mont-sur-Rolle, la réalisation d'aménagements cyclables en traversée de Perroy, la requalification de la RDU à Eysins et le soutien à l'équipement de production audiovisuelle du district à Gland (cf. carte ci-contre). Ces préavis sont mentionnés dans le présent rapport aux chapitres des matières politiques respectives.

Par ailleurs, le DISREN a été l'objet d'une présentation à la Commission de gestion du



Organigramme au 31 décembre 2019 du Secrétariat régional, l'administration qui gère le quotidien de l'association et des projets.



Répartition géographique des projets DISREN approuvés en 2019.

Grand Conseil vaudois lors de sa visite à la Région de Nyon (cf. sous « Comité de direction »).
 → regiondenyon.ch/disren

Sociétés liées

Télé-Dôle

La Région de Nyon est actionnaire majoritaire de Télé-Dôle SA, société suisse d'équipement touristique possédant des remontées mécaniques sur les hauts du district. Les installations se trouvent dans le village de Saint-Cergue et sur le massif de la Dôle.



La Région de Nyon possède la société d'équipement touristique Télé-Dôle, avec ses remontées mécaniques dans le district.

Le rapport de gestion de Télé-Dôle couvre la période allant du 1^{er} juillet au 30 juin. Celui de la saison 2018-2019 a été validé par l'Assemblée générale de la société au mois de décembre et est disponible sur le site internet de la société.

→ teledole.ch > La société

Sofren

La Région de Nyon est propriétaire de la Société foncière de la région nyonnaise SA (Sofren), qui permet des opérations utiles à la réalisation de projets intercommunaux et au développement régional. Les communes membres de la Région sont représentées à l'assemblée générale.

Le rapport de gestion de la Sofren SA est disponible sur demande au siège de la société.

→ Grand-Rue 24, 1260 Nyon

Soutien à la jeunesse

La Région de Nyon octroie une aide financière au Conseil de jeunes du district de Nyon dans le cadre d'une volonté de promotion de la relève en politique. Soutenu pour une période de 3 ans, il a bénéficié en 2019 de plus de CHF 8000 sur la totalité de l'enveloppe annuelle de CHF 12'000 allouée à ce poste budgétaire.

Le Conseil de jeunes a destiné ce montant à son fonctionnement (CHF 1200) et à des événements, comme par exemple la soirée « J'ai voté! » proposant des sessions de *speed debating* sur des sujets d'actualité.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet du Conseil des jeunes, où est notamment publié le rapport d'activités.

→ cdjnyon.ch

Mobilité



Politique

Pierre Graber

Responsable politique de la Mobilité

Opérationnel

Pôle territoire, environnement et mobilité

↳ Pascale Roulet Mariani, cheffe de pôle

↳ Emilie Bassetto

↳ Sarah Tavakoli

nent de porter leurs fruits. Une augmentation de plus de 500'000 voyageurs est constatée chaque année depuis l'horaire 2014. Et après la réorganisation des réseaux opérée en 2012 sous la coordination de la Région de Nyon, la hausse de la fréquentation atteint désormais +63,8% à fin 2019 (contre +53,9% à fin 2018).

Bilan des actions de l'année précédente

Au 1^{er} trimestre, la Région a envoyé le bilan 2018 du programme régional de réorganisation des transports publics (programme TP) aux 51 communes participantes, aux transporteurs et au Canton, entre autres partenaires. Cette brochure simplifiée dresse les faits et chiffres principaux de l'année en la matière.

→ regiondenyon.ch/programme-tp

Préparation de la période 2020-2021

En réponse à une proposition initiale de l'Etat de Vaud, la Région de Nyon a concerté une série de demandes de modifications (ajouts, suppressions, modifications d'horaires) avec les 51 communes partenaires du programme TP et les a transmises à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton, qui a fait connaître ses décisions au printemps. Des rencontres avec les communes ont permis de préciser l'exploitation et le financement des offres pour certaines lignes de bus régionales, ainsi que pour le développement des liaisons transfrontalières et des bus nocturnes.

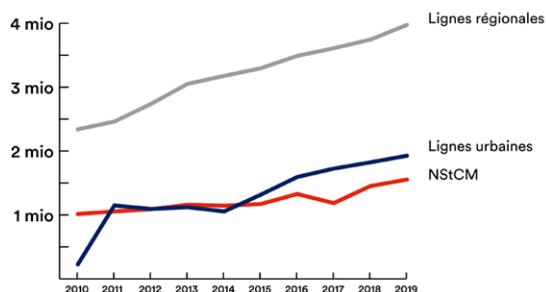
Bus transfrontaliers

Le Canton a attribué l'exploitation de la ligne 814 Gex-Divonne-Coppet et de la nouvelle ligne 818 Gex-Divonne-Nyon au transporteur

Transports publics

Fréquentation

La fréquentation des lignes urbaines et régionales (TPN, NStCM, CarPostal, TPG ligne U et CGN ligne N3 Nyon-Yvoire) a poursuivi sa progression, dépassant les 8 millions de voyageurs annuels à l'horaire 2019 (8,057 millions), soit une augmentation de +6,6% par rapport à l'horaire 2018. Les différentes mesures d'aménagement, d'exploitation de courses supplémentaires et d'accompagnement conti-



Évolution de la fréquentation des transports publics.

Alsa Bustours Gex (ABG), pour une période de quatre ans (décembre 2019 à décembre 2023) et à la suite d'un appel d'offres. Il y a ainsi 6 paires de courses supplémentaires pour une cadence à la demi-heure aux heures de pointe entre Divonne et Coppet, ainsi que 6 paires de courses par jour du lundi au vendredi aux heures de pointes du matin et du soir entre Gex et Nyon.

L'arrivée de ce nouveau transporteur dans le district de Nyon et le Pays de Gex nécessite un renforcement de la coordination entre la Région de Nyon, les communes, le Canton de Vaud, le Groupement local de coopération transfrontalière pour les transports publics (GLCT-TP), Pays de Gex Agglo et ABG, notamment pour l'aménagement des arrêts, les tracés et le système de détection des bus aux carrefours à feu.

Bus nocturnes

Après plus de 5 ans d'études, sondage et ateliers conduits par la Région et impliquant ses élus et partenaires, l'offre nocturne de transports publics a été mise en service en décembre, avec 15 courses de bus et taxibus au départ des principales gares régionales, chaque vendredi et samedi soir. En amont, la Région a rencontré les communes des bassins versants de Coppet, Gland et Rolle et les transporteurs en vue du dépôt du [préavis 46-2019-TP](#) au Conseil intercommunal pour le financement des offres non prises en charge par le mécanisme du trafic régional de voyageurs (TRV).

→ regiondenyon.ch/bus-nocturnes

Noctambus genevois

A la demande de la Ville de Nyon et après validation des communes du district desservies par les lignes ND et NT du Noctambus genevois, la Région de Nyon représente depuis mai les

communes vaudoises au Comité Noctambus ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle. Ceci assure un suivi technique pour le territoire vaudois et une coordination entre l'offre genevoise et les bus nocturnes mis en service dans le district de Nyon. Un résumé des discussions est systématiquement transmis aux communes.

Aménagements pour les bus

Sur 150 mesures identifiées en 2011 dans le cadre du programme TP, plus de 80 ont déjà été réalisés pour améliorer le transit des transports publics et réduire les temps de trajet des passagers. Les mesures restantes, plus complexes, font l'objet de démarches partenariales. Elles sont également inscrites au projet d'agglomération de 2^e génération (PA2) du Grand Genève pour bénéficier d'un cofinancement de la Confédération de 40%. Les phases d'étude se sont poursuivies en 2019:

- Jonction de Gland: finalisation et validation de l'étude de faisabilité des aménagements de priorisation de la ligne CarPostal 830 (copilotage DGMR-Région de Nyon). Un projet de pré-convention de répartition financière a été soumis aux partenaires.
- Voie de bus sur la Route Blanche: après la finalisation de l'avant-projet à la suite des remarques de l'examen préalable, les partenaires (Etat de Vaud, Région de Nyon, Commune de Signy-Avenex et Commune de Grens) ont signé la pré-convention de répartition financière. Les communes et le Canton ont ensuite validé leurs crédits pour la phase d'étude de projet.
- Giratoire de Crassier: le projet a été suspendu temporairement en 2019, afin de permettre la coordination avec le réaménagement de la voie verte en provenance



8 millions

de voyageurs annuels dans les transports publics du district



depuis 2012

+64%

de fréquentation des transports publics



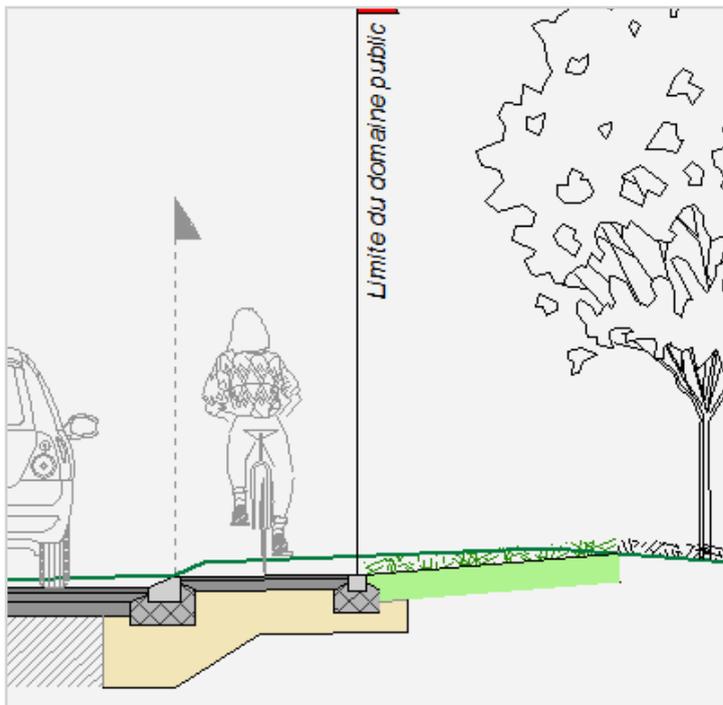
15

courses de bus et taxibus nocturnes chaque week-end depuis décembre



30 minutes

seulement entre deux bus reliant Divonne à Coppet aux heures de pointe



La Région a cofinancé la réalisation d'un projet d'un itinéraire cyclable à Perroy.

de Divonne-les-Bains pour le passage de la ligne 818 Gex-Divonne-Nyon, en attente d'une décision de Pays de Gex Agglo concernant la variante à réaliser.

- Jonction de Rolle: le projet est resté en attente, en raison de recours sur le réaménagement de la jonction (l'OFROU est le porteur de projet).

Mobilité douce

Réseau cyclable régional

La Région de Nyon a mené une démarche de coordination en 2019 avec le Grand Genève afin d'inscrire le réseau cyclable régional du district de Nyon dans la vision d'ensemble transfrontalière (réseau cyclable structurant à l'échelle du Grand Genève).

A l'échelle du district, pour concrétiser le réseau régional de 315 km, dont la mise en œuvre se fait progressivement, plusieurs démarches ont été initiées ou poursuivies en 2019:

- Une liaison cyclable reliant Chésérax à Eysins via Grens et Signy-Avenex est candidate pour une inscription au projet d'agglomération de 4^e génération (PA4) du Grand Genève. Le total des mesures de mobilité douce cofinancées par la Confédération via les PA1, PA2, PA3 et PA4 pour le district de Nyon s'élève ainsi à 19.
- La Région de Nyon a participé au collège d'experts pour l'itinéraire modes doux

Nyon-Prangins, qui a fait l'objet d'un mandat d'études parallèles organisé par la Ville de Nyon. Un lauréat a été retenu au début 2019. Une pré-convention est en cours de travail entre les partenaires pour fixer les bases de la répartition financière.

- Le projet de réalisation de la première phase de la route de distribution urbaine (RDU) entre les giratoires du Bellossiez et de Terre-Bonne à Eysins a démarré en 2019. Ce projet comporte un itinéraire cyclable sûr et performant entre ces deux giratoires. La Région de Nyon cofinance l'étude à hauteur de CHF 32'000 (préavis 49-2019-DISREN).
- La Région de Nyon a cofinancé à hauteur de CHF 204'383 la réalisation d'un itinéraire cyclable en traversée de Perroy (préavis 43-2019-DISREN).

Réseau de vélos en libre-service

La Région de Nyon a poursuivi en 2019 son dialogue avec le prestataire sélectionné dans l'appel d'offres relatif à l'extension du réseau de vélos en libre-service, PubliBike, pour convenir des dispositions contractuelles et du contenu de la convention partenariale. Celle-ci doit également être signée avec l'association Pro-Jet (chargée de la maintenance des vélos) et les communes où seront installées les stations du nouveau réseau. En cours d'année, la Région a été informée de réflexions stratégiques de La Poste pour sa filiale PubliBike. La Région de Nyon a persévéré et défendu les intérêts des communes conformément à l'appel d'offres auquel PubliBike avait répondu. Cela a impliqué un certain nombre d'échanges soutenus, durant toute l'année.

Réseau routier

Route Suisse (RC1)

Tronçon Mies-Founex

La première étape des travaux de requalification de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex s'est poursuivie en 2019. La Région de Nyon y participe à hauteur de CHF 1'298'000 (préavis 23-2017-DISREN). La coordination est menée par le Canton (maître d'ouvrage), avec l'appui de la Région notamment pour informer les habitants et organiser la circulation dans le secteur. Cette réalisation a été incluse par la Région parmi les mesures d'agglomération du Grand Genève et est ainsi cofinancée par la Confédération.

Tronçons à Coppet, Nyon, Prangins et Rolle

Après l'étude du concept de réaménagement de la RC1 de Founex à Perroy en 2016, les communes ont validé les étapes de mise en œuvre. La Région a élaboré une convention avec les communes concernées pour fixer le cadre de la 2^e étape de réalisation, qui concernera les tronçons en localité de Coppet, Nyon, Prangins et Rolle. Elle doit être signée après celle liant les cantons de Vaud et Genève pour la répartition de la subvention de la Confédération dans le cadre du projet d'agglomération de 2^e génération (PA2) du Grand Genève. La Commune de Coppet a validé en septembre le préavis de réalisation de la traversée du bourg, une mesure également cofinancée par la Confédération.

Tronçon Prangins-Gland

En 2019, en plus de fixer le périmètre de la 2^e étape, le Canton et les communes partenaires avec l'appui de la Région de Nyon se sont également entendus pour cadrer la 3^e étape de réaménagement de la Route Suisse. Le tronçon entre Prangins (hors localité) et Gland a été retenu comme nouvelle mesure infrastructurelle du projet d'agglomération de 4^e génération (PA4) du Grand Genève. En vue du lancement d'un appel d'offres sur invitation, la Région, le Canton et les communes ont élaboré au deuxième semestre les documents pour la réalisation d'une étude d'avant-projet sommaire.

Autoroute

La Région de Nyon participe au groupe de suivi du projet de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour l'élimination du goulet d'étranglement autoroutier Vengeron-Coppet-Nyon sur l'A1, qui comprend l'aménagement d'une 3^e voie de circulation dans les deux sens, le réaménagement complet des jonctions autoroutières de Coppet et Nyon et la reconstruction des passages inférieurs et supérieurs entre Mies et Nyon. Dans ce dossier, la Région assure le lien entre les communes, le Canton et l'OFROU. La Région a ainsi produit une prise de position sur les grands principes de ce projet d'envergure lors de la mise en consultation du projet général au 3^e trimestre 2019. Elle a également été un appui et un relai des remarques pour les communes.

Stationnement P+R

La Région de Nyon a préparé en 2019 un cahier des charges afin de bénéficier d'une subvention de 50% proposée depuis



Les travaux menés sur la RC1 Mies-Founex ont sécurisé la circulation des vélos.

juillet par l'Etat de Vaud pour les études et la réalisation de parkings d'échange d'intérêt cantonal, en cohérence avec le concept régional des P+R défini en 2014.

Territoire



Politique

Frédéric Mani

Responsable politique de la Planification territoriale

Opérationnel

Pôle territoire, environnement et mobilité

↳ Pascale Roulet-Mariani, cheffe de pôle

↳ Clément Coquillat (jusqu'à octobre)

établir un diagnostic de la situation actuelle, une projection des besoins à 15 ans et l'organisation d'une offre destinée à faciliter le développement économique. En septembre, la Région a présenté aux syndics du district une information sur les enjeux et modalités du système de gestion des zones d'activités (SGZA).

Quartiers des gares régionales

La Région de Nyon a été invitée en 2019 par la Commune de Rolle à participer au comité de pilotage ainsi qu'au groupe technique du réaménagement de la plateforme gare rolloise, avec une vision intégrée du développement urbain et des différents modes de transport. La Commune a lancé un appel d'offre pour une étude d'avant-projet sommaire.

Une même approche est engagée avec la Commune de Coppet, à la suite de la finalisation de l'étude conduite par les CFF pour un nouveau passage inférieur.

Ces démarches, ainsi que les travaux conduits par Nyon et Gland sont intégrés à une vision d'ensemble à l'échelle du Grand Genève (métropole ferroviaire, cf. ci-après).

Zones d'activités

Après l'abandon de la directive cantonale, les régions ont été sollicitées en début d'année par le Service du développement territorial et le Service de la promotion économique et de l'innovation du Canton pour élaborer une stratégie relative aux zones d'activités et mettre en place un ou des systèmes de gestion partenariaux (communes, régions, Canton).

La Région de Nyon coordonne la démarche pour le district, avec l'appui d'un comité de pilotage réunissant des représentants des différentes sous-régions. Elle a démarré l'élaboration d'un cahier des charges pour



1

système de gestion des zones d'activités à l'échelle du district



2

aménagement de quartiers de gares à l'étude en 2019, à Rolle et Coppet

La Région de Nyon est l'un des membres fondateurs du Grand Genève, structure d'agglomération franco-valdo-genevoise planifiant des projets communs à plusieurs régions, cantons et pays, dirigée par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Trois représentants de la Région de Nyon y siègent : le président, le vice-président responsable de l'Economie et le responsable politique de la Planification territoriale.

Projet de 3^e génération

L'accord sur les prestations du projet d'agglomération de 3^e génération (PA3) a été signé en décembre par les cantons (Vaud et Genève) et la Confédération. Lui est annexé le protocole signé par la Région de Nyon, les communes et le Canton de Vaud.

Les Chambres fédérales ont relevé le taux de cofinancement à 40%, allant au-delà de l'évaluation faite par les services techniques de la Confédération, qui prévoyaient un taux de 35%. Les 9 mesures du district de Nyon pourront donc bénéficier de ce taux de participation à leurs coûts.

Les mesures de mobilité douce de moins de 5 millions de francs sont regroupées en paquets de mesures, dont la gestion est simplifiée et gérée directement par le Grand Genève.

Projet de 4^e génération

L'année 2019 a vu démarrer la mise à jour du projet de territoire et l'identification des nouvelles mesures de mobilité pour le Grand Genève, en vue de déposer un projet d'agglomération de 4^e génération (PA4) en juin 2021.

A l'échelle du district, le travail de la Région de Nyon et des communes se poursuit autour de la traduction des enjeux et des évolutions de l'aménagement à l'échelle locale, ainsi que des mesures de transport à inscrire dans ce PA4.

Léman Express

L'inauguration du Léman Express en 2019 a constitué un événement majeur pour les habitants de l'agglomération du Grand Genève. Si la Région de Nyon n'a pas été impliquée dans la planification tarifaire, le projet a retenu que chaque territoire du Grand Genève relève le défi de valoriser l'usage de cette liaison transfrontalière et intercantonale : la mise en service de cette infrastructure doit être confortée par un

renforcement des mesures de mobilité complémentaires et en rabattement, ainsi que par le développement urbain à proximité des gares (cf. « Quartiers des gares régionales », ci-avant).

La Région de Nyon a ainsi participé aux études engagées à l'échelle du Grand Genève, notamment « la métropole ferroviaire » (zoom sur les enjeux des secteurs gares des 40 localités desservies par le Léman Express) et « le plan paysage » (socle vert des lieux d'urbanisation et mesures de développement et de conservation des zones naturelles et agricoles).

Mise en œuvre des mesures cofinancées

Vingt mesures d'agglomération (PA1, PA2 et PA3) cofinancées par la Confédération concernent le district, avec un coût total de CHF 195 millions, dont environ CHF 77 millions de cofinancements fédéraux (y c. une mesure ferroviaire). A fin 2019, l'état de la mise en œuvre était le suivant :

- PA1 : 2 mesures réalisées et en travaux
- PA2 : 9 mesures réalisées et commencées,
- PA3 : 9 travaux à venir entre 2020 et 2025.

Le projet d'agglomération reste un levier important, mais les délais de réalisation se resserrent : les maîtres d'ouvrage ont été invités par la Confédération à poursuivre leurs efforts pour réaliser les mesures dans les temps afin de recevoir les subventions.

→ regiondenyon.ch/agglomeration

Approche grand public

En 2019, « La Nuit est belle » a constitué le premier événement grand public organisé par le Grand Genève (cf. chapitre « Environnement »).

D'autre part, huit visites de terrain ont fait découvrir les réalisations concrètes de l'agglomération. Dans le district, une exploration des gares (Gland et Versoix) et une balade autour de la biodiversité (marais de la Versoix et à Chavannes-des-Bois) ont réuni à chaque fois une trentaine de personnes.



40%

de cofinancement par la Confédération des mesures du PA3

Environnement



Politique

Gudrun Russig

Responsable politique de l'Environnement

Opérationnel

Pôle territoire, environnement et mobilité

↳ Pascale Roulet-Mariani, cheffe de pôle

↳ Aurélie Stamm

rain à Chavannes-de-Bogis dans le cadre des « immersions territoriales » par lesquelles le Grand Genève fait connaître les mesures d'agglomération qu'il permet de cofinancer.

Lac-Pied du Jura

Signé pour la période 2016-2021, le contrat corridors Lac-Pied du Jura est arrivé à mi-parcours en 2019. Au niveau de la réalisation, 70% des mesures sont engagées ou mises en œuvre. Pilotée par la Région de Nyon, la mesure numéro 18 d'inventaire des arbres fruitiers hautes tiges a été finalisée en 2019, avec 574 fruitiers hautes-tiges recensés dans 81 vergers, de même que plusieurs mesures de promotion et de gestion de la biodiversité pilotées par le Canton.

La Région de Nyon a organisé une journée destinée aux techniciens communaux au sujet de la gestion différenciée des cimetières, dépendances routières et haies : elle s'est déroulée en octobre à Genolier, avec une vingtaine de participants représentant 15 communes.

Biodiversité

Deux outils sont mobilisés pour protéger et promouvoir la biodiversité dans les communes du district : les contrats corridors et les réseaux agro-écologiques. Les deux sont des programmes de mesures, visant à créer des corridors biologiques pour la faune et la flore par la réhabilitation de milieux favorables à des espèces menacées, la gestion particulière des terrains sensibles, des plantations ou encore la lutte contre les espèces envahissantes. Ces deux outils sont complémentaires : l'un s'applique aux espaces publics et parfois privés (contrats corridors), tandis que l'autre concerne les espaces agricoles (réseaux agro-écologiques).

Corridors biologiques

Vesancy-Versoix

Signé pour la période 2014-2019 avec le soutien financier et le suivi de la Région de Nyon, le contrat corridors Vesancy-Versoix est arrivé au terme de sa mise en œuvre et l'élaboration du bilan a débuté. En juin, la Région de Nyon a mené une visite de ter-

Réseaux agro-écologiques

Réunis en réseaux sectoriels, les agriculteurs du district mettent en place des mesures de promotion et de sauvegarde de la biodiversité sur les terrains agricoles, conformément à l'Ordonnance fédérale sur la qualité écologique. Chaque réseau est suivi par un biologiste chargé du programme. La Région œuvre pour le compte des communes dans le suivi et la coordination avec l'ensemble des programmes de biodiversité, en particulier les contrats corridors et les actions de sensibilisation à l'environnement.

Quatre réseaux agro-écologiques du district sont ainsi suivis par la Région de Nyon, qui participe financièrement à leur réalisation. Deux des quatre réseaux soutenus par la Région



4 réseaux agro-écologiques soutus dans les communes du district



28 villes et villages du district ont participé à « La Nuit est belle »

sont entrés dans leur seconde phase en 2019 (résultats non encore disponibles), après que les deux autres le soient déjà depuis 2017.

Sensibilisation à l'environnement

Le site du Bois de Chênes et sa ferme-château ont pu être inaugurés en septembre, après une rénovation soutenue par la Région de Nyon. Géré par la Fondation du Bois de Chênes, en partenariat avec la Région, le site a professionnalisé sa gestion pour atteindre ses objectifs de préservation, mais également pour gérer l'accueil du public et coordonner les usages. Il offre ainsi un véritable potentiel de sensibilisation à l'environnement pour les scolaires et habitants du district, tout en veillant à limiter l'accessibilité à ce patrimoine naturel.

La Région a accompagné la Fondation du Bois de Chênes grâce à une collaboration à la fois financière, politique et technique. Une convention, sur la base du préavis 31-2018-DISREN, a permis l'octroi de CHF 300'000 pour les investissements concernant les patrimoines bâti et naturel, notamment les espaces didactiques tels que le potager et le fournil. La Région a mis à disposition ses compétences en matière de gestion de la nature et de gestion de projet. Elle veille également à la bonne intégration du nouveau site avec l'ensemble des actions de sensibilisation à l'environnement au niveau régional.

Energie

En matière énergétique, l'exercice 2019 a été spécialement consacré à la lutte contre la pollution lumineuse. L'effet d'un éclairage nocturne trop intense est néfaste pour la faune nocturne, dépendante du crépuscule et de l'obscurité, qui se retrouve désorientée et vulnérable. De plus, l'éclairage trop intense engendre une consommation accrue d'électricité, pèjore le sommeil de la population et prive du spectacle des étoiles.

La nuit du 26 septembre 2019 a été spéciale pour les habitants du Grand Genève, humains

aussi bien qu'animaux : sous l'impulsion de l'équipe environnementale du Grand Genève, dont la Région de Nyon fait partie, un appel à l'extinction de l'éclairage public a été lancé aux 209 communes de l'agglomération franco-valdo-genevoise, dans le but de sensibiliser à la pollution lumineuse. « La Nuit est belle » a été un événement d'une ampleur inédite pour une action grand public sur ce territoire transfrontalier. La participation de 28 villes et villages vaudois (2/3 des membres de la Région de Nyon) a été possible en tenant compte des spécificités et contraintes locales : 13 communes ont éteint la totalité de leur éclairage, tandis que 15 ont effectué une extinction partielle. Par ailleurs, 8 communes ont proposé des animations. A l'échelle du Grand Genève, 152 communes ont participé, dont la totalité de celles du canton de Genève.

Eau

La Région de Nyon a terminé en 2019 son mandat de coordination dans le cadre du projet de régionalisation de l'épuration, où elle a par ailleurs contribué à la démarche foncière permettant la construction d'une station d'épuration (STEP) régionale pour traiter les eaux usées de 120'000 habitants en appliquant les nouvelles normes technologiques.



Une délégation de la Région de Nyon a participé à l'inauguration du Bois de Chênes.

Economie



Politique

Daniel Rossellat

Vice-président et responsable politique de l'Economie

Opérationnel

Pôle socioéconomie, tourisme, culture et sport

- ↳ Olivier Haener, chef de pôle *ad interim*
- ↳ Christiane Maillefer
- ↳ Alicia de la Rosa

Entreprises

La Région de Nyon a entretenu en 2019 son réseau de contacts auprès des acteurs économiques du district et a ainsi créé ou consolidé les liens avec les représentants des services publics et privés, les sociétés et autres acteurs économiques. Par ce biais, elle a poursuivi son objectif de développer sa notoriété dans ces milieux.

Au total, la Région a rencontré 70 entreprises intéressées par ses activités, partenaires immobiliers, communes et services du Canton.

Dans cette même logique et afin de rester informée de la situation socio-économique, la Région a participé à 14 événements du secteur en 2019.

Répertoire des entreprises

La Région met à disposition de ses membres une base de données centralisée, ou répertoire, relative aux entreprises du district. Elle offre ainsi un service aux communes, qui sont

tenues par le Canton d'établir une telle base pour les entreprises sises sur leur territoire. Certaines utilisent pour ce faire le registre mis à disposition par la Région et le mettent à jour régulièrement. D'autres ne l'utilisent pas. Ceci explique que le registre ne soit pas exhaustif quant au nombre d'entreprises installées dans le district, le nombre de sociétés qui l'ont quitté ou encore le nombre de postes de travail. Par ailleurs, sous sa forme actuelle, le registre ne permet pas, pour des raisons techniques, d'obtenir le nombre d'entreprises par secteur (primaire, secondaire, tertiaire).

Toutefois, la Région a poursuivi en 2019 l'affinement de cet outil utile à de nombreuses administrations communales. Ainsi, 62% des communes ont collaboré à la mise à jour du répertoire (+12% de communes l'utilisant, par rapport à 2018) et 49% des fiches des entreprises ont été actualisées: 592 nouvelles entreprises y ont été inscrites et 5818 entreprises actives ont été affichées (moyenne 2019) sur le site de la Région de Nyon, qui reproduit une partie des données publiques insérées dans le registre informatique.

Un état des lieux a été réalisé en 2019 et un projet d'amélioration permettant de nouvelles fonctionnalités est en cours.

→ regiondenyon.ch/repertoire-entreprises

Développement économique

La Région de Nyon est membre de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV), qui regroupe les 10 associations économiques régionales définies dans la loi sur l'appui au développement économique (LADE) et reconnues d'utilité publique.

Dans ce contexte, elle est l'entité chargée d'orienter les demandeurs de financement LADE dans le district. La Région renseigne les parties intéressées sur le financement, la création d'entreprise, les projets régionaux, la mobilité d'entreprise, le réseautage, les entreprises formatrices, etc. En 2019, plus de 50 entreprises l'ont contactée dans ce but.

Immobilier commercial

Selon son obligation envers le Canton, la Région a continué en 2019 de soutenir les entreprises recherchant des terrains ou des locaux dans le district de Nyon pour y développer leurs activités.

Les demandes reçues restent dans la tendance de l'année précédente (28), tandis que progressent les retours des partenaires immobiliers (50 en 2019, contre 19 en 2018), comme ceux des demandeurs (8 en 2019, contre 4 en 2018).

Innovation

Pour la 5^e édition du Prix à l'innovation, 13 porteurs de projets ont déposé leur dossier de candidature. L'entreprise AgroSustain, domiciliée à Nyon, a reçu le prix de CHF 50'000 en récompense à la mise au point d'une solution naturelle pour arrêter et prévenir le développement de moisissures sur les cultures d'une grande importance agronomique après la récolte. Le prix a été remis lors du Forum économique de la Côte, en mars à l'Institut Le Rosey à Rolle.



La Région a récompensé une solution évitant les moisissures après la récolte.

Formation professionnelle

La Région de Nyon soutient la formation pour les jeunes de nos communes. En 2019, 51 apprentis du district ont pu suivre un cours d'appui grâce à la mesure AppApp parrainée par la Région. Cela représente 10 groupes pour 5 branches scolaires (mathématiques, allemand, économie, anglais et électricité). Les demandes restent en constante augmentation.



28

demandes reçues d'entreprises cherchant des locaux dans le district pour s'y développer



51

apprentis soutenus dans leur formation professionnelle via des cours d'appui



CHF 50'000

de Fonds régional à l'innovation stimulant une entreprise du district porteuse d'un projet



110

collaborateurs sensibilisés individuellement sur l'offre de transport public pour se rendre à leur travail

Plans de mobilité interentreprises

La Région de Nyon a consolidé en 2019 un plan d'action pour le développement des plans de mobilité interentreprises (PMiE), qui s'inscrit dans un programme pluriannuel visant à développer des solutions durables sur les divers sites d'entreprises de la région d'ici 2022. Le déploiement opérationnel de ce programme est assuré à la Région de Nyon et comprend notamment un service de conseil et d'accompagnement pour les sociétés, ainsi que la promotion des offres de mobilité auprès des collaborateurs via le Guichet Mobile. Les communes partenaires du fonds TP apportent leur soutien à ces activités à hauteur de CHF 85'000 par an dans le cadre du préavis 47-2019-TP, qui couvre la promotion de la mobilité, dont les mesures incitatives et informatives pour favoriser le report modal (cf. « Marketing thématique » dans les pages « Communication »). L'Etat de Vaud et les transporteurs sont également parties prenantes du programme.

La Région de Nyon a poursuivi son action au sein du *business park* Terre Bonne à Eysins. Au total, 22 séances individuelles ont eu lieu en 2019 avec les entreprises du site, ainsi que 2 séances collectives avec le Comité des répondants mobilité (COREM), où le taux de participation est en progression : 9 entreprises représentées en juin (sur 19) et 12 en décembre (sur 20).

Durant l'année, la Région y a déployé le stand de son Guichet Mobile à 4 reprises, permettant un échange sur place avec plus de 110 collaborateurs. Ceci a permis de leur faire découvrir diverses offres et actions destinées aux usagers des transports publics et aux

cyclistes, afin de les inciter au report modal (cf. pages « Communication ») dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail.

Au printemps, la Région a mené une enquête afin de connaître les habitudes de déplacement des collaborateurs du site entrepreneurial : 336 personnes y ont participé.

Les efforts déployés à Terre Bonne ont permis de prolonger jusqu'à fin 2019 le partenariat entre la Région de Nyon et SuisseEnergie (plateforme de la Confédération dédiée à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables), dans le cadre du programme « Gestion de la mobilité dans les entreprises » (GME).

La Région de Nyon a démarré un projet de développement d'un logiciel d'information et d'aide à la gestion de la mobilité pendulaire destiné aux divers partenaires, pour lequel un cahier des charges a été élaboré, débouchant sur un appel d'offres en 2019.

Filière bois

Hébergé par la Région de Nyon, le Programme de promotion de la filière bois régionale a associé huit partenaires en 2019, avec le soutien financier du Canton et de la Confédération.

→ bois-durable.ch

Information et sensibilisation

L'information des collectivités publiques s'est concrétisée en 2019 au travers d'un « Rendez-vous du bois » tenu à Rolle en janvier, portant sur les marchés publics.

En juin, le Programme a participé à Cossonay à la journée des communes de l'UCV, événement qui rassemble chaque année près de 2000 personnes actives au sein des collectivités (essentiellement des municipaux). L'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) y a accueilli sur son stand le Programme de promotion de la filière bois régionale (dont elle est aussi partenaire) et Lignum Vaud. A cette occasion, une visite « filière bois » a été proposée aux élus, donnant une image très complète des possibilités de mise en œuvre du bois en filière courte.

Le Programme a par ailleurs démarré un chantier en 2019 pour élaborer un dossier pédagogique destiné à des enfants scolarisés en deuxième cycle primaire (8-12 ans).

Soutien aux entreprises

La fabrication de boîtes à Vacherin a été choisie comme un des projets pilotes dans le cadre du Programme pilote Territoire d'ac-



Le stand du Guichet Mobile incite les collaborateurs à passer aux transports publics.

tion Economie (PHR Economie) de la Confédération, auquel est associé le Programme de promotion de la filière bois régionale. Les travaux sur ce sujet ont permis un rapprochement entre la filière bois et l'interprofession du Vacherin Mont-d'Or. Des essais pour la collaboration entre le fabricant de boîtes et une scierie régionale sont en cours.

Un mandat a été donné dans le cadre d'un projet destiné à développer le savoir-faire et les emplois locaux, ainsi qu'à augmenter les possibilités de mettre en œuvre le bois régional en filière courte en tenant compte de tous les assortiments sciés produits par la forêt vaudoise. Le projet doit aboutir sur une série de propositions de mesures de soutien aux entreprises de la première transformation.

Développement territorial

L'analyse des besoins fonciers de la filière bois a été élargie à l'ensemble du canton de Vaud. Un traitement particulier des entreprises de la filière dans le cadre des stratégies de gestion des zones d'activités (SGZA) fait partie des pistes possibles pour soutenir les sociétés régionales travaillant le bois.

L'étude préliminaire en aménagement du territoire a permis en 2019 de comparer cinq sites pour le développement d'un écopôle industriel bois dans la région de Nyon. Le Service du développement territorial de l'Etat de Vaud a été informé des résultats.



La Région de Nyon héberge le Programme de promotion de la filière bois régionale.

Tourisme



Politique

Gérard Produit

Responsable politique de la Culture, du tourisme et du sport

Opérationnel

Pôle socioéconomie, tourisme, culture et sport

↳ Olivier Haener, chef de pôle *ad interim*

↳ Alexis Lacroix

chaîne de valeur entre le développement et le marketing touristique au plan régional.

Tourisme de nature

Le programme régional de développement touristique de nature 2017-2022 associe la Région de Nyon, les communes concernées, Télé-Dôle, le Parc naturel régional du Jura vaudois et NRT, afin de structurer le développement du tourisme de nature dans la région. Il doit permettre de passer à une étape de concrétisation de projets qui impliquent différents milieux professionnels des domaines de la sensibilisation à l'environnement, des sports de nature et du tourisme. Les principaux enjeux du programme sont les suivants :

- accompagner la réalisation de projets liés au tourisme de nature
- fédérer des partenaires et des projets autour d'un dénominateur commun : le tourisme de nature
- valoriser et promouvoir une offre touristique correspondant aux attentes des visiteurs.

Office régional du tourisme

L'exercice 2019 a permis l'entrée en vigueur d'une nouvelle convention de partenariat par laquelle la Région de Nyon apporte un soutien à l'office régional du tourisme, Nyon région tourisme (NRT). Cette entité élabore et met en œuvre la politique de marketing touristique régional, assure l'accueil et l'information aux hôtes, développe et commercialise des produits touristiques. La nouvelle convention permet un renforcement de la collaboration entre les deux organismes pour une meilleure

Col de la Givrine

Les travaux de comblement du vallon de la Givrine engagés en 2018 arrivent à leur fin (préavis 25-2017-DISREN). L'année 2019 a permis d'engager les démarches en vue de la deuxième étape d'aménagement du col, comprenant notamment la réalisation des parkings permanent et temporaire, ainsi que de leurs accès depuis la route. En parallèle, un mandat a été engagé pour la définition d'un espace ludique et d'apprentissage du ski de fond sur le stade de neige de la Givrine.



CHF 300'000

de soutien à des projets touristiques régionaux grâce aux taxes de séjour

Domaine skiable autour de la Dôle

L'aménagement du domaine skiable franco-suisse autour de la Dôle a été retardé en 2019, notamment en raison des négociations engagées pour la partie française du projet entre les associations environnementales et les autorités concernées. Ces pourparlers ont abouti à un accord en fin d'année.

Côté suisse, cette période a été mise à profit pour affiner les investissements sous maîtrise d'ouvrage de Télé-Dôle, principalement la réalisation sur le site des Dappes d'un bâtiment d'accueil destiné à devenir la nouvelle porte d'entrée du domaine franco-suisse.

De même, un important chantier marketing a été conduit en 2019 afin de préparer le lancement et la commercialisation de la future offre transfrontalière (cf. aussi pages « Communication »).

Le projet d'ensemble prévoit une gestion franco-suisse d'un seul domaine englobant le massif de la Dôle (Suisse) et le massif des Tuffes (France), avec une nouvelle liaison entre les deux. Il permettra une rationalisation de l'exploitation et des économies d'échelle substantielles.

Devenir touristique de la station de Saint-Cergue

Un mandat a été lancé en 2019 à l'échelle du village de Saint-Cergue pour répondre aux problématiques touristiques rencontrées à l'heure actuelle : absence de gouvernance touristique, devenir incertain des remontées mécaniques, image vieillissante du village qui pose la question de la mise en scène touristique, etc. La démarche a permis de réunir les acteurs publics et privés, ainsi que d'entamer un travail autour de la diversification touristique de la station.

Zone touristique à Saint-George

L'année 2019 a permis de poursuivre l'élaboration du dossier de plan partiel d'affectation (PPA) de la Saint-George, en vue de sa mise à l'enquête. Ce PPA a pour objet le développement d'une zone touristique d'accueil doux permettant de disposer d'une vision d'ensemble de ce secteur, conciliant les exigences de confort des usagers ainsi que les enjeux de protection de la nature. Il prévoit un projet de développement touristique intégré du secteur situé de part et d'autre de la route cantonale, avec notamment la possibilité d'une extension de la buvette et de nouvelles activités liées au ski de fond avec l'aménagement d'un centre nordique.

Projet « Be-mobile »

Au mois d'août, la Région de Nyon a eu l'opportunité de s'engager aux côtés de l'ARCAM et des offices du tourisme régionaux de Nyon et de Morges dans le projet « Be-mobile », qui vise à développer à l'échelle des deux régions une série de huit balades thématiques (quatre balades par district). Le concept s'appuie sur les technologies numériques et notamment une application mobile qui guide le visiteur, tout en lui indiquant les points d'intérêt sur le chemin.

Soutien à des projets touristiques régionaux

Dans le cadre de sa gestion du Fonds régional d'équipement touristique (FRET), alimenté par 50% du produit des taxes de séjour versées par les visiteurs des communes, la Région de Nyon a octroyé de nouveaux soutiens au cours de l'année 2019, après avis de la Commission tourisme :

- Octroi à la Ville de Nyon d'un soutien de CHF 80'000 destiné à la construction d'une salle de spectacle de 220 places dans le cadre de l'Usine à Gaz (coût total du projet estimé à CHF 16'308'000)
- Octroi à la Fondation Visions du réel d'un soutien de CHF 40'000 destiné à la réalisation d'une structure d'accueil démontable (coût total du projet estimé à CHF 324'100)
- Octroi à NRT d'un soutien de CHF 60'000 pour la création d'une section suisse de l'itinéraire « L'Echappée jurassienne » (coût total de CHF 488'231, dont CHF 188'300 pour la partie suisse)
- Octroi de CHF 120'000 au fonctionnement des quatre institutions culturelles soutenues par convention (cf. pages « Culture »).



Le comblement du vallon de la Givrine s'est poursuivi en vue d'aménager les parkings.

Culture



Politique

Gérard Produit

Responsable politique de la Culture, du tourisme et du sport

Opérationnel

Pôle socioéconomie, tourisme, culture et sport

↳ Olivier Haener, chef de pôle *ad interim*

↳ Cintia Stucker

Prix artistique

Le Prix artistique 2019 de la Région de Nyon a été remis à Daniel Roelli, pianiste de jazz habitant la commune d'Arzier-Le Muids. La cérémonie a été organisée avec la Ville de Nyon, qui remet aussi des distinctions. Elle s'est tenue en novembre au Théâtre de Grand-Champ à Gland.



Daniel Roelli, d'Arzier-Le Muids, Prix artistique 2019 de la Région.

Soutien à la création et à la vie culturelle

Soutiens réguliers

L'enveloppe de la Région de Nyon destinée aux soutiens réguliers en 2019 était de CHF 100'000, dont CHF 85'000 ont été attribués au travers de 12 soutiens octroyés :

- La Parenthèse, salle de concert, à Nyon
- Les Hivernales, festival de musiques actuelles, à Nyon
- Fondation pour la chanson et les musiques actuelles, à Nyon
- Jval Openair, festival de musiques actuelles, à Begnins
- Association Jazz au People, festival de jazz, à Prangins
- Variations Musicales de Tannay, festival de musique classique, à Tannay
- Association Poprock, festival de musiques actuelles, à Gilly
- La Côte Flûte festival, festival autour de la flûte traversière, à Gland
- Editions Ripopée, à Nyon
- Association Focale, à Nyon
- Association Pleine Lune, qui organise des lectures en musique dans la région et le concert de Pleine Lune à Nyon
- Association Eeeeh!, qui fait vivre l'espace de la Grenette à Nyon.

Soutiens ponctuels

La Région a reçu 41 demandes de soutiens ponctuels. Elle a attribué un montant total de CHF 63'600 aux 29 projets retenus :

- Création « L'Amour des trois oranges » par

- la Troupe de Serreaux-Dessus, à Begnins
- Journée des Arts, à Nyon
- Création « Un orage sous le crane d'un sourd » par la Cie Cafuné, à Rolle et Gland
- Création musicale « La Voile » par le groupe choral Alouette, à Nyon
- L'Ensemble choral de la Côte, à Nyon
- L'exposition « Qu'est-ce qu'elle a ma gueule », de Nadir Mokdad, à Nyon
- Le film « Volontaires » de Véronique Vergari, qui est basée à Nyon
- Camp artistique et événement « Le Grand Soir », organisé par l'Association Activités jeunesse Nyon (AAJN), à Grens
- Création pour la fête de la musique, à Nyon
- « Le bureau de questions importantes », de Chloé Démétriades, à Nyon
- « La Schubertiade », organisée par le Cercle des amis du Château de Coppet
- Pièce de théâtre « Back to the Trees » de Dylan Ferreux, à Nyon
- Concert du 10^e anniversaire du Chœur Cantabile, à Rolle, Chésereux et Crassier
- Création musicale « Ruta Viva » de Maria de la Paz, à Rolle
- Création de « Theatron » par The Big Band Company, à Crassier
- Spectacle « Les Top Modestes chantent Norma... ou presque », à Nyon
- Séances de cinéma pour enfants « La petite lanterne », à Nyon
- « Nils. Le merveilleux voyage » par Cie Pied de Biche, à Gland
- « Jet Set Paradise » par l'Association Coppéra pour tous, à Coppet
- Projet « Artemis » par l'Association DSTRICK, à Nyon
- Concours « Picture My Music » par Mei Fa Tan, diffusé en première à Nyon
- Soirée artistique « La Criée » par le collectif la Mêlée, à Nyon
- Album « Hammam » du groupe de musique



La Région de Nyon a soutenu 41 projets culturels ponctuels dans ses communes membres en 2019, dont la comédie « L'Amour des trois oranges », par la Troupe de Serreaux-Dessus à Begnins.

- nyonnais Alice Roosevelt
- Création du spectacle « La déclaration » par le Chœur de l'Usine à Gaz, à Nyon
- Projet « Charpentification » par Les Nouveaux Commanditaires, à Nyon
- Projet « Culturadio » par Particimedia, à Prangins
- Concert de Noël de l'Association Niedermeyer, à Nyon
- Festival de slam organisé par les Amis de Mademoiselle F., à Crassier
- Concert de l'Ensemble Vocal Amaryllis, à Rolle.

Conventions

La Région de Nyon a reconduit en 2019 son soutien pluriannuel au festival international de cinéma Visions du réel, à hauteur de CHF 200'000 couvrant la période 2020-2023 (préavis 50-2019).

L'enveloppe destinée aux conventions en 2019 était de CHF 310'000, dont CHF 120'000 prove-



41

projets soutenus

CHF 148'600

de soutiens accordés



4

institutions soutenues sur la durée via des conventions pluriannuelles

CHF 310'000

octroyés en 2019 pour financer ces conventions



Une convention de subventionnement liant l'Etat de Vaud, la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Fondation far° a été signée en novembre.

nant du Fonds régional d'équipement touristique (FRET). Les quatre institutions culturelles du district qui sont liées par voie de convention à la Région de Nyon sont les suivantes :

- Visions du réel: convention quadriennale quadripartite (Visions du réel, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud), à Nyon, Gland et Prangins
- far° festival des arts vivants: convention quinquennale quadripartite (Fondation far°, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud), à Nyon, Genolier et Prangins
- Usine à Gaz: convention triennale tripartite (Association de l'Usine à Gaz, Ville de Nyon et Région de Nyon), à Nyon, Gland, Rolle, Coppet et Perroy
- Casino Théâtre de Rolle: convention quadriennale quadripartite (Casino Théâtre de Rolle, Commune de Rolle, Région de Nyon et Canton de Vaud).

Vitrine artistique

La Région de Nyon a fait appel à des artistes de ses communes membres pour animer la vitrine Ouest de la façade de son siège (Grand-Rue 24, à Nyon). Il s'agissait pour eux en proposer une œuvre illustrant la thématique faisant l'objet de la campagne publicitaire institutionnelle du moment (cf. cha-

pitre « Communication »). Deux artistes sont donc intervenus durant l'exercice écoulé :

- Noé Cauderay, d'Eysins, et son collectif L'atelier des mains sales a proposé en mars une installation interactive valorisant l'action de la Région en matière de mobilité douce
- Chloé Démétriadès, de Nyon, a réalisé en novembre une installation sur la politique intercommunale en matière de culture.



Dans la vitrine du Grand-Rue 24, une installation artistique de Chloé Démétriadès a valorisé en fin d'année la politique intercommunale en matière de culture.

Projets innovants et structurants

La Région de Nyon a validé le cofinancement des travaux d'extension de l'Usine à Gaz (préavis 39-2019-DISREN). Dans ce cadre, elle a participé régulièrement au groupe de pilotage et au groupe d'utilisateurs pour suivre en 2019 l'avancée du chantier, qui avait débuté l'année précédente.

Des séances ont également eu lieu avec la Ville de Nyon et l'association de l'Usine à Gaz pour discuter du futur projet de l'institution (cahier des charges du poste de direction, processus de recrutement, gouvernance, etc.)

Promotion culturelle

La Région de Nyon a contribué à promouvoir l'agenda des manifestations culturelles du district en soutenant l'émission « NRTV fait sa culture » dans le cadre d'un partenariat existant, qui a été reconduit en 2019 pour l'année courante.

Sport



Direction politique

Gérard Produit

Responsable politique de la Culture, du tourisme et du sport

Proposition et réalisation

Pôle socioéconomie, tourisme, culture et sport

- ↳ Olivier Haener, chef de pôle *ad interim*
- ↳ Clément Coquillat (jusqu'à mai, puis vacant)

- Tournoi Seven, à Trélex
- Championnats suisses d'agrès, à Gland

Sportifs d'élite

La Région a soutenu 4 sportifs d'élite en 2019, avec un total de CHF 6500:

- Dorian Asllani, échecs
- Fiona Romano et Célia Tirvaudey, twirling bâton
- Thomas Beauvir, triathlon
- Claire Beauvir, triathlon

Soutiens accordés

Sur un total de 17 demandes reçues en 2019, la Région de Nyon a accordé 11 soutiens à 4 jeunes sportifs d'élite et 7 manifestations. Le montant total octroyé est de CHF 33'000.

Le projet de la patinoire provisoire de Perroy a également été soutenu par la Région pour la 2^e année consécutive, à hauteur de CHF 15'000 par an. Cette infrastructure aux dimensions de compétition permet aux clubs du district de s'entraîner dans l'attente d'une véritable patinoire régionale.

Manifestations sportives

La Région de Nyon a soutenu 7 manifestations en 2019, avec une enveloppe totale de CHF 26'500:

- Triathlon de Nyon
- VTT La Barillette
- VélôPôDôle
- Club des lutteurs de Mont-sur-Rolle
- Tour pédestre du canton de Genève (étape en Terre Sainte)

Mérites sportifs régionaux

Les premiers Mérites sportifs régionaux ont été décernés en mars par la Région de Nyon, la Ville de Gland et la Ville de Nyon, au cours d'une cérémonie qui s'est tenue à Gland. Huit catégories de prix ont récompensé des sportifs qui contribuent à la dy-



11

soutiens accordés en 2019 en faveur du sport dans le district



8

prix ont été décernés lors des Mérites sportifs régionaux

namique du district et au rayonnement de leur discipline. Au total, 8 prix ont été remis, pour un montant total de CHF 15'000 :

- Espoir féminin de l'année : Valérie Salens, de Le Vaud, championne suisse des 14 ans au 100 m dos de natation.
- Espoir masculin de l'année : Dorian Asllani, de Nyon, échecs, champion suisse U12 et a intégré l'équipe nationale à 11 ans.
- Sportive de l'année : Anaïs Minotti, de Gland, championne romande et vaudoise de gymnastique.
- Sportif de l'année : Timothé Minotti, de Gland, champion suisse de gymnastique.
- Équipe féminine de l'année : Nyon Basket Féminin, championnes suisses de LNB.
- Équipe masculine de l'année : Rolle Natation, qui a atteint la LNB pour la première fois dans l'histoire du club.
- Bénévole de l'année : Marie-Ange Zaugg (Judo Team Nyon), pour ses 25 ans d'activité au sein du club, où elle a formé la relève.
- Personnalité sportive de l'année : Lea Sprunger (COVA Nyon), spécialiste du sprint et des épreuves combinées, détentrice de plusieurs records de Suisse.

Joutes sportives

Les Joutes sportives 2019 des élus de la Région de Nyon a eu lieu le 30 janvier à Saint-George. Plusieurs activités conviviales se sont



Les Joutes sportives ont eu lieu en janvier dans la neige de Saint-George.

déroulées par équipes: le biathlon, la luge, la pétanque des neiges et le quiz. Les communes gagnantes ont été Longirod et Givrins. Le choix de l'entité soutenue s'est porté sur les Téléskis de Saint-George, coopérative qui a fêté ses 60 ans grâce à la passion de ses membres et qui a reçu un don de CHF 8000 à l'occasion de cette 12^e édition des Joutes (CHF 2000 à charge de chacune des deux communes gagnantes et CHF 4000 à charge de la Région). Les photos ont été publiées sur la page Facebook de la Région.

→ facebook.com/regiondenyon



La 1^{ère} édition des Mérites sportifs régionaux a eu lieu en mars, organisée conjointement par la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Ville de Gland.

Communication



Politique

Pierre-Alain Schmidt

Responsable politique de la Communication

Opérationnel

Pôle communication et monitoring

↳ Marco Ferrara, chef de pôle

↳ Daniela Nagy

↳ Davide Molinari

Relations médias

Afin d'informer de mesures, décisions, prises de position ou événements, la Région a produit et diffusé 16 communiqués de presse en 2019 (contre 25 l'année précédente). Elle a organisé une conférence de presse et un point de presse. De même, elle a diffusé 3 communiqués de presse pour Télé-Dôle.

Avec un contact professionnel de référence pour les journalistes, la Région de Nyon a reçu et traité 44 demandes de médias durant l'année (-34% par rapport à 2018).

Au chapitre des retombées médiatiques, la Région a répertorié 250 articles et sujets radio/TV la concernant en 2019 (contre 206 en 2018).

→ regiondenyon.ch/medias

Identité institutionnelle

L'année écoulée a permis d'aboutir et consolider la réforme de la communication. Après les étapes de 2018 (identité, supports imprimés, site web, déploiement sur les réseaux sociaux, dispositif de relations avec les médias), un dernier chantier a été mené au premier trimestre 2019 en réorganisant l'espace d'accueil du Grand-Rue 24 et en appliquant des éléments d'habillage visuel. Désormais une zone est dévolue aux publications d'information et aux supports de promotion de manifestations organisées par les communes membres ainsi que les partenaires de la Région.

→ regiondenyon.ch/marque

Soutien aux médias du district

La Région de Nyon a articulé en 2019 un dossier de soutien à hauteur de CHF 200'000 à l'équipement de production audiovisuelle du district, en faveur de l'association Communyon pour sa participation à l'achat de matériel à l'usage de Nyon Région Télévision (NRTV), qu'elle édite. La contribution intercommunale via le préavis 52-2019-DISREN s'est élevée à CHF 100'000 et les communes porteuses de Nyon et de Gland ont versé CHF 50'000 chacune.

La Région a obtenu du Grand Genève que des fonds précédemment destinés dans leur totalité à une télévision genevoise soient en partie réaffectés à NRTV, afin que les projets d'agglomération soient également promus via la chaîne du district de Nyon.

A cela s'ajoute l'effort de soutien à la presse vaudoise via les campagnes de communication



Le chantier d'habillage du rez a été finalisé au premier trimestre.

de la Région, qui en 2019 a consacré 75% de son budget publicitaire à des annonces dans les pages régionales des journaux (cf. ci-après).

Internet

Sites web

La Région a développé sa présence en ligne. Sensible aux retours d'utilisateurs reçus après le lancement à l'été 2018 du site internet regiondenyon.ch, elle en a revu la navigation afin de permettre un accès plus direct à l'arborescence institutionnelle (notamment les pages liées au Conseil intercommunal, ses élus, ses séances, sa documentation, etc.) La fréquentation a enregistré une forte hausse depuis l'année précédente (+87% visites).

	Variation annuelle	2019	2018	2017
Visiteurs uniques	➔ +83%	24'124	13'161	9096
Visites	➔ +87%	37'655	20'098	16'495
Pages vues	➔ +48%	102'512	69'230	56'280
Abonnés e-mail	➔ +138%	114	48	0

L'exercice 2019 étant le premier entièrement écoulé pour le nouveau web, il est possible de constater la teneur de la progression (+165% visiteurs uniques) depuis le dernier exercice complet de l'ancien site (2017). Le public a la possibilité de s'abonner aux informations d'actualité du site, qui génère automatiquement des notifications par courrier électronique.

La Région a aussi amélioré le web de ses remontées mécaniques teledole.ch en amont de la saison d'hiver 2019-2020. En outre, un chantier a été amorcé en vue du renouveau graphique et fonctionnel du service de conseil en mobilité guichet-mobile.ch (cf. « Marketing »).

Réseaux sociaux

Après une année et demie d'existence de l'association sur les réseaux sociaux, la situation au 31 décembre traduit une progression générale du nombre d'abonnés (cf. tableau ci-après). Ces canaux permettent d'atteindre de manière précise la population du district.

Au cours de l'année, 62 visuels ont été produits spécifiquement pour la communication sur les réseaux sociaux. Le Comité de direction a encouragé les conseillers intercommunaux à suivre la Région sur

ces plateformes et à en relayer les publications, afin d'en renforcer la diffusion.

➔ regiondenyon.ch/reseaux-sociaux

	Variation annuelle	2019	2018	2017
Facebook	➔ +307%	924	227	0
Twitter	➔ +167%	187	70	0
Instagram	➔ +65%	619	376	0
LinkedIn	➔ +85%	189	102	0

Campagnes et production de supports

La Région produit désormais deux campagnes institutionnelles par an (printemps, automne) afin de renforcer la notoriété de son action. Elle déploie ses messages par de la publicité dans la presse régionale (*La Côte et 24 heures*), l'affichage rue, l'internet, les bulletins communaux intéressés, ainsi que via une vitrine artistique au Grand-Rue 24. Les sujets 2019 ont été les suivants :

- « Nous sommes sur la bonne voie. Et vous ? » (printemps), sur l'action en mobilité douce et pour encourager à utiliser le vélo.
- « Pas besoin d'aller si loin, l'offre culturelle est ici » (automne), valorisant les institutions culturelles et le soutien de la Région.

En complément, 22 campagnes ponctuelles à échelle variable ont promu des activités de la Région : sensibilisation à la pollution lumineuse, remontées mécaniques, innovation économique, sportifs régionaux, offres de loisirs et de mobilité, dont notamment la campagne des bus nocturnes « Bien accompagnés jusqu'au milieu de la nuit » (cf. « Marketing », ci-après).



+165%

visiteurs sur le nouveau site internet par rapport à l'ancien



+21%

retombées médiatiques enregistrées dans la revue de presse quotidienne



Le Forum sur la collaboration régionale s'est tenu en février.

Production de publications

La Région a produit 75 supports imprimés différents en 2019 (contre 50 en 2018), tous sujets institutionnels et thématiques confondus. Cela va des brochures (dont le rapport annuel), dépliants, *flyers* et pochettes, jusqu'aux affiches, bâches et panneaux.

Audiovisuel

La Région de Nyon a produit 21 vidéos, animations et présentations institutionnelles en 2019 (contre 18 en 2018).

Événementiel

La Région a organisé en février le Forum sur la collaboration régionale, à la fois un rendez-vous politique et un outil de communication sur le rôle de l'association intercommunale. Elle a monté le concept et produit les décors, la signalétique, la documentation et l'audiovisuel, ainsi que géré la logistique événementielle.

Marketing thématique

Les ressources marketing sont essentiellement destinées au report modal en matière de mobilité. La Région a poursuivi ses mesures incitatives et informatives avec les CFF, CarPostal, TPN, NStCM, PubliBike et CGN. L'analyse des perceptions et le partage d'expérience en lien avec les pratiques permettent de proposer des offres susceptibles d'influencer le comportement des usagers. Ainsi, lors de la séance annuelle consacrée à ce sujet, au mois de mai, les représentants des communes ont pu évaluer les actions entreprises au bénéfice des habitants et proposer des améliorations. Le financement des mesures est assuré par le préavis 47-2019-TP.

Mesures incitatives

Carnet d'avantages loisirs et coupons pour visiteurs

La Région a renouvelé la collaboration avec 22 partenaires de loisirs et de transport afin de produire l'édition 2019 du carnet d'avantages loisirs en janvier. Au cours de l'année, 1258 carnets ont été remis gratuitement aux habitants (contre 526 en 2018) l'ayant commandé par internet ou retiré aux offices du tourisme. Ce livret de poche composé de bons détachables propose plus de 20 offres de loisirs et de mobilité récompensant les usagers des transports publics et les cyclistes.

Pour le secteur du tourisme, une déclinaison sous forme de coupons individuels a été remise aux hébergeurs du district, en collaboration avec Nyon région tourisme (NRT).

Demi-tarif découverte

L'action demi-tarif découverte vise à changer les habitudes des automobilistes en les incitant à tester les transports publics, au prix spécial de CHF 33 pour un abonnement demi-tarif valable 2 mois. Elle a été reconduite en 2019, entre septembre et octobre: 138 habitants ont acheté le demi-tarif découverte et 43% d'entre eux ont ensuite conclu un abonnement annuel à l'échéance de celui à l'essai.

Trajets offerts

La Région et les transporteurs ont financé des billets de transports publics destinés aux usagers occasionnels, lors de deux événements au Château de Prangins en août et septembre. Ils ont été remis sur demande à 91 habitants. Un accès gratuit ponctuel a également été mis en place par la Région et l'exploitant PubliBike sur les vélos en libre-service depuis la gare de Nyon, au moyen d'un code promotionnel.



Le carnet d'avantages loisirs a connu un succès à la hausse.

Mesures informatives

Campagne sur les bus nocturnes

La campagne « Bien accompagnés jusqu'au milieu de la nuit » a promu la mise en service en décembre de l'offre de transport public nocturne. Une brochure a été diffusée à plus de 23'000 ménages du district et le visuel caractéristique de l'opération a été affiché sur des bus, sur des écrans de cinéma et au Gymnase de Nyon, entre autres. Un concours grand public a été lancé pour renforcer l'opération.

Plan des réseaux

En vue du changement d'horaire de décembre, la Région a produit une nouvelle édition du plan des réseaux de transports public, ainsi qu'un présentoir à cet usage pour les 51 communes du fonds TP et les partenaires.

Guichet Mobile

L'identité visuelle du Guichet Mobile a été harmonisée avec celle de la Région de Nyon, qui propose ce service afin d'accompagner les collaborateurs des entreprises de Terre Bonne dans leur choix de mobilité. Après l'adaptation du logo, l'élaboration d'une nouvelle brochure et d'un décor mobile, un projet de refonte du site web a été initié en octobre.

Des travaux ont été amorcés afin de créer une plateforme numérique d'analyse des déplacements pendulaires (cf. pages « Economie »).

Établissement de stratégies

L'exercice 2019 a permis d'avancer dans l'élaboration de la marque sous laquelle sera commercialisé le futur domaine skiable reliant le massif suisse de la Dôle au sommet français des Tuffes (cf. « Tourisme »). Ce chantier est mené avec les partenaires français, qui ont pris en exemple la méthodologie appliquée par la Région de Nyon en 2018 pour élaborer sa nouvelle identité.

Monitoring

Indicateurs d'évaluation

Le monitoring est un dispositif de suivi qui permet d'évaluer à tout moment (en amont, pendant et à la conclusion) l'efficacité et les résultats des stratégies, des outils et des projets. Un chantier a été ouvert au 2^e semestre 2019 pour dresser une liste d'indicateurs utiles à l'évaluation des actions de la Région en vue du bilan de législature 2016-2021.



Brochure sur les bus nocturnes, diffusée en décembre à plus de 23'000 ménages.

Base de données statistiques

La Région a démarré en août l'élaboration d'une base de données statistiques sur ses activités: une 1^{ère} version pilote est disponible depuis décembre. Le but est d'actualiser périodiquement cette base notamment vouée à documenter la communication au quotidien.

Information géographique

Cartographie

La cartographie est un appui d'aide à la décision aux projets de l'association. A cet effet, 68 cartes ont été élaborées en 2019, principalement en matière de mobilité (55%), de sujets transversaux (25%), de tourisme (8%), de culture et de territoire (6% chacun).

Géoportail

Initié en 2017, le projet de géoportail régional s'est concrétisé en 2019. Après une deuxième séance d'information et de consultation avec les communes, une convention sur les modalités de collaboration pour la mise en place du géoportail a été validée par les communes partenaires.

Géodonnées

Plusieurs études et nouvelles géodonnées ont été produites en 2019 en vue du projet d'agglomération de 4^e génération du Grand Genève.

La Région a rejoint en avril le Système d'information du territoire à Genève (SITG) en qualité de membre fondateur de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Ce partenariat est la suite naturelle à une collaboration de longue date avec cet organisme et permet d'améliorer la production de géodonnées (données à référence spatiale qui décrivent le territoire).

Glossaire

A1	Autoroute 1	NStCM	Chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez
AEB	Association pour l'épuration des eaux du Boiron	OFAG	Office fédéral de l'agriculture
APEC	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte	OFROU	Office fédéral des routes
ARCAM	Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges	PA1	Projet d'agglomération de 1 ^{ère} génération
CARRE	Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs	PA2	Projet d'agglomération de 2 ^e génération
CFF	Chemins de fer fédéraux	PA3	Projet d'agglomération de 3 ^e génération
CGN	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman	PA4	Projet d'agglomération de 4 ^e génération
CH	Confédération suisse	PDCn	Plan directeur cantonal
CI	Conseil intercommunal	PDRA	Projet de développement régional agricole
CHF	Francs suisses	PMiE	Plan de mobilité interentreprises
Cie	Compagnie	P+R	Parking-relais
COBS	Certificat d'origine bois Suisse	RC	Route cantonale
CODEV	Coordination du développement économique vaudois	RDU	Route de distribution urbaine
CoDir	Comité de direction	SA	Société anonyme
CoFin	Commission des finances	SDA	Surfaces d'assolement
CoGes	Commission de gestion	SDAN	Schéma directeur de la région yonnaise
CoInv	Commission des investissements régionaux	SDT	Service du développement territorial
DGAV	Direction générale de l'agriculture et de la viticulture	Sofren	Société foncière de la région yonnaise SA
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	TP	Transports publics
DISREN	Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise	TPG	Transports publics genevois
EPT	Employés équivalent plein temps	TPN	Transports publics de la région yonnaise
ESS	Ecole suisse de ski	TUG	Transport urbain de Gland
F	France	UCV	Union des communes vaudoises
FRET	Fonds régional d'équipement touristique	VTT	Vélo tout-terrain
LADE	Loi sur l'appui au développement économique	ZIZA	Zones industrielles et artisanales du district de Nyon
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire		
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions		
NRT	La Côte Nyon région tourisme		



L'avantage des idées communes

Région de Nyon
Grand-Rue 24
CH-1260 Nyon

La Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon.
Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en
matérialisant des synergies entre villes et villages.

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch

